

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 29 AVRIL 2021**

L'an *deux mil vingt-et-un*, le vingt-neuf avril à **vingt heures**,  
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Polyvalente sous la présidence de **Madame MAILLARD Élisabeth, Maire.**

Date de convocation du Conseil municipal : **le 22 avril 2021**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. PELTIER Jacky, Mme MONGET Élisabeth, M. BAILLET Éric, M. GUILLOTEAU Régis, M. VERDON Laurent, Mme CANOINE Justine, Mme GIROIRE Anita, Mme MASSÉ Jackie, Mme MAUDUIT Sylvie, M. RENOUX Stéphane, Mme ROBERT Laurence, Mme SAVIEUX Danielle, M. SOULET Aurélien, M. VIVIER Luc.

**ABSENT** : néant

**POUVOIR** : néant

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme MASSÉ Jackie

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==

En raison du COVID 19, la réunion du Conseil municipal s'est déroulée dans la Salle Polyvalente, afin de respecter la distanciation sociale.

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==

Madame le Maire demande s'il y a des observations concernant le compte rendu de la réunion du 25 mars 2021.

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire demande l'ajout d'une délibération pour l'achat du mobilier pour la salle de Conseil et pour la motion « Bassines ».

Les demandes sont approuvées à l'unanimité.

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==

À 20 h : Intervention de l'Association 123 Soleil : Présentation du projet

**Ordre du jour**

**📁 Délibérations :**

- 1- Affectation des résultats 2020 Budget Commune et Budget Annexe des Logements (annule et remplace la précédente délibération 210020)
- 2- Budget primitif 2021 Annexe des Logements (annule et remplace la précédente délibération 210023)
- 3- Subventions aux associations
- 4- Versement d'une demande d'aide sociale
- 5- Redevance pour occupation du domaine public année 2021 Gérédis
- 6- Devis Loisirs Aménagements (Protection plexiglass pour urne et signature) élections (départementale et régionale)
- 7- Règlement intérieur des Activités périscolaires
- 8- Projet éducatif de l'ALSH

📁 **Dates à fixer :**

- Réunion des Adjointes :

📁 **Informations :**

- Commission Affaires sociales
- Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021

📁 **Comptes rendus :**

- Conseil d'École
- Commission Affaires scolaires
- Commission Info-com (Organisation Festival 5<sup>ème</sup> saison)
- Avancement des projets

📁 **Questions diverses :**

- Lecture du courrier de M. Biraud

=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=\*=

Intervention de madame Florence GABORIEAU, de l'Association 123 Soleil, créée en 2019, composée d'une dizaine d'adhérents.

La mission est de produire des énergies renouvelables et en particulier l'énergie électrique photovoltaïque et développer l'engagement citoyen en collaboration avec les collectivités.

(En annexe la présentation)

## DÉLIBÉRATIONS

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS

Lors du précédent conseil municipal du 25 mars 2021, une erreur a été faite concernant la reprise des données. Le résultat de l'exercice a été repris au lieu du résultat de clôture. Le compte administratif est donc modifié comme suit :

Le compte administratif 2020 du budget annexe des logements fait apparaître un solde d'exécution de la section d'investissement un Déficit de **682,44 €** et un solde d'exécution de la section de fonctionnement un Excédent de **4 594,63 €**.

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser **en dépenses** d'un montant de **0,00 €** et **en recettes** d'un montant de **0,00 €**.

Le besoin net de la section d'investissement est estimé à **12 768,54 €**.

Il est proposé :

- d'affecter au **compte R1068** en recettes d'investissement **12 768,54 €**,
- d'inscrire au **compte R002** un excédent de fonctionnement reporté de **6 011,01 €**,
- d'inscrire au **compte D001** un déficit en investissement reporté de **12 768,54 €**.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats présentée ci-dessus.**

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS

Monsieur Laurent VERDON, Conseiller délégué en charges des Finances, présente le nouveau projet de budget primitif 2021 annexe des logements.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à **79 611,01 €** et pour la section d'investissement à **51 668,72 €** avec un virement de la section de fonctionnement de **23 650,00 €**.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de voter le Budget primitif 2021 annexe des logements.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le nouveau budget primitif 2021 pour le budget annexe des logements.**

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention communales, départementales et hors est présenté à l'assemblée délibérante. (Tableau remis lors du conseil).

Après avoir débattu pour les attributions, madame le Maire propose les montants suivants :

<b>NOMS DES ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANTS PROPOSÉS</b>
AVENIR 79	400,00 €
ADMR (1,50 € par habitant) 1138 habitants	1 707,00
LUKART RACING	300,00 €
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	200,00 €
UDAF	114,00 €
FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPRENTÉES	200,00 €
APF (Paralysés de France)	200,00 €
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE	200,00 €
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS	200,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DES DEUX-SEVRES	200,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	200,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL FONDS D'AIDE AUX JEUNES	300,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 221,00 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, les montants proposés ci-dessus.**

**VERSEMENT D'UNE AIDE SOCIALE** : Retrait de la délibération, le dossier sera présenté au conseil municipal de Juin.

### **REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ANNÉE 2021**

Madame le Maire propose de délibérer pour valider la redevance pour occupation du domaine public année 2021 Gérédis, la commune étant éligible.

Cette redevance est réévaluée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, proportionnellement à l'évolution de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédents la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier selon la formule suivante : Redevance de référence = 153 €

Redevance 2021 = Redevance de référence\*1,4028 (indice actualisé) soit 214,63 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, à l'unanimité, la redevance pour occupation du domaine public année 2021 Gérédis pour un montant de 214,63 €.**

### **DEVIS LOISIRS AMÉNAGEMENTS (PROTECTION PLEXIGLASS POUR URNE ET SIGNATURE) POUR ÉLECTIONS (DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE)**

Madame le Maire propose de délibérer pour valider le devis de Loisirs Aménagements pour la fourniture de protections plexiglas pour les élections (départementale et régionale) pour un montant de 464,40 € TTC.

Une demande de subvention sera faite auprès de la Préfecture dès réception de la facture.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le devis de Loisirs Aménagement pour la fourniture de protections plexiglas pour les élections (départementale et régionale) pour un montant de 564,40 € TTC.**

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS PÉRI SCOLAIRES**

Madame le Maire propose de valider les modifications apportées au règlement intérieur des Activités Péri Scolaires.

Il est proposé de modifier *(en italiques, en gras et en grisé)* :

\* Modalités d'inscription (article 1<sup>er</sup>) :

*Les inscriptions à la restauration et à l'Accueil de Loisirs des mercredis s'effectuent par internet sur l'espace famille.fr (En cas de difficultés, cette inscription peut être faite en Mairie).*

Les fiches d'inscriptions *à l'Accueil de Loisirs des vacances et aux Activités Péri Scolaires* sont disponibles en Mairie ou au moment des accueils périscolaires. Elles doivent être retournées dûment remplies en Mairie *ou auprès du personnel municipal au groupe scolaire.*

\* Modalités d'inscription (article 1<sup>er</sup>) :

*Le restaurant scolaire ...*

Les enfants sont inscrits par les parents *dans l'espace famille au minimum 3 semaines avant.*

Pour la restauration : Les frais de restauration seront retirés si la désinscription est anticipée d'au moins *huit jours* ou sur présentation d'un certificat médical dans les huit jours du début de l'arrêt.

...

*L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

Les enfants sont inscrits par les parents :

○ Pour les mercredis *au minimum le 3 semaines avant (désinscription à effectuer au minimum 3 jours avant),*

...

\* **Menus (article 9) :**

Les menus sont établis dans le respect des règles de l'équilibre nutritionnel. Ils sont affichés au groupe scolaire et *consultables sur le site internet de la mairie [www.saintremy79.fr](http://www.saintremy79.fr).*

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, les modifications présentées ci-dessus *en italiques, en gras et en grisé.***

### **PROJET ÉDUCATIF DE L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

Madame le Maire propose de délibérer pour valider le projet éducatif de l'ALSH.

Il est proposé de préciser (*en italiques, en gras et en grisé*) :

- Les salles qui sont au groupe scolaire,

\* De 9h à 17h (*en période de vacances scolaires*) et de 13h à 17h (*les mercredis*), des activités seront proposées aux enfants...

\* Programme : il est donné à l'école à chaque enfant, affiché à la mairie, diffusé dans les journaux locaux *et sur le site internet de la mairie [www.saintremy79.fr](http://www.saintremy79.fr)*.

\* Accueil des parents à la mairie pour les inscriptions (*les inscriptions à l'ALSH des mercredis s'effectuent par internet sur l'espace [famille.fr](http://famille.fr)*) ou demandes de renseignements.

Il est également proposé de modifier (*en italiques, en gras et en grisé*) :

\* Le nombre d'habitants **1138** à la place de 1108,

\* La tranche d'âge des enfants accueillis en élargissant **jusqu'à 14 ans** (actuellement 12 ans).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, à l'unanimité les précisions et les modifications présentées ci-dessus.**

### **ACHAT DE MOBILIER SALLE DE CONSEIL**

Madame le Maire propose de délibérer pour l'achat de mobilier de la salle de conseil en raison des augmentations sur le bois et le métal. Les 2 devis de décembre 2020 ont subi une modification.

Il est proposé l'achat de tables, d'un vidéoprojecteur, d'un tableau et d'une armoire basse.

La première proposition de l'entreprise BRUNEAU s'élève à **4 808,34 € TTC** et la deuxième proposition de l'entreprise MANUTAN s'élève à **3 929,66 € TTC**.

Monsieur Éric BAILLET quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le choix se porte pour MANUTAN, entreprise moins disante, pour un montant TTC de 3 929,66 € en couleur hêtre et alu.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, 1 abstention et 13 pour, l'achat de mobilier de la salle de conseil auprès de MANUTAN pour un montant TTC de 3 929,66 €.**

### **MOTION : BASSINES**

Madame le Maire propose la motion pour les bassines. Madame le Maire en fait lecture.

La motion est jointe en annexe.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, 1 contre et 14 pour, la motion présentée et lue.**

### **DATES A RETENIR :**

- **Réunion d'Adjoints :**

- Lundi 10 mai 2021 à 18 heures à la Mairie
- Lundi 17 mai 2021 à 18 heures à la Mairie

- **Commission Action Sociale :**

- Lundi 31 mai 2021 à 18 heures 30 à la Mairie (Ini'cité (rupture de l'isolement), dossier d'aide sociale).

### INFORMATIONS :

- **Organisation des élections du 20 et 27 juin 2021 :** Monsieur Régis GUILLOTEAU, Conseiller délégué, présente les possibilités pour les bureaux de votes et propose la composition suivante pour la tenue des votes pour les deux élections (départementale et régionale) :

- 1 Président, 1 secrétaire pour les 2 bureaux de votes et 2 assesseurs par bureau de votes.

Les besoins seront de 5 élus le matin et 5 élus l'après-midi. L'élu secrétaire sera présent le matin et le soir après le dépouillement.

- **Conseil d'École :** Monsieur Éric BAILLET, 3<sup>ème</sup> Adjoint présente les points abordés :

- Le problème d'absence des enseignants : cantine.
- Les effectifs pour 2021/2022 : 109 élèves, une 5<sup>ème</sup> classe.
- Le matériel pour la nouvelle classe : tables, chaises et tableau ...
- L'organisation de la cantine : 3 classes au 1<sup>er</sup> service et 2 classes au 2<sup>ème</sup> service.

- **Commission Vie culturelle et Associative :** Monsieur Éric BAILLET, 3<sup>ème</sup> Adjoint rappelle la distribution des flyers pour le grand jeu des 7 merveilles de la Sèvre-Amont et pour l'organisation du Festival de la 5<sup>ème</sup> saison.

Le spectacle est prévu le 03 juillet 2021 – spectacle à 20 h – un site de réservation en ligne sera mis en place par la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) - 200 personnes accueillies (150 réservations seront possibles en ligne et 50 en non réservés) Le spectacle est gratuit. Ce spectacle aura lieu en respectant le protocole à cette date.

Cette année, pas de Fête de l'Art, pas de vide grenier ne sont envisagés.

- **Commission Info-communication :** Monsieur Éric BAILLET, 3<sup>ème</sup> Adjoint, présente les axes de communication – en conseil et vers la population. En conseil seront communiqués les projets en cours et les projets engagés seront diffusés par flyers et sur le site Internet de la commune.

- **Commission Affaires Scolaires :** Madame Jackie MASSE, Conseillère municipale rappelle les points abordés :

➤ Projet de modification du *Règlement Intérieur et du Projet éducatif*.

➤ Les dates de déclarations d'ouverture pour la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) de *l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)* :

- Mercredis du 8 septembre 2021 au 6 juillet 2022 ;
- Vacances : d'Automne : du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021 ;
- Vacances d'Hiver : du lundi 14 au vendredi 18 février 2022 ;
- Vacances de Printemps : du lundi 18 au vendredi 22 avril 2022 ;
- Vacances d'Été : du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet 2022.

➤ *Les A.P.S. (Activités Péri Scolaires)* : du jeudi 02 septembre 2021 au jeudi 07 juillet 2022 APS les lundis, mardis et jeudis de 15 h 45 à 16 h 45.

➤ **Conseil Municipal des Enfants (CME)** : Intervention des jeunes élus dans la classe de M. CHESNEAU le 18 mai 2021. Les jeunes élus présenteront leurs projets lors du Conseil Municipal du jeudi 27 mai 2021.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Aménagement du Territoire** : Monsieur Jacky PELTIER, 1<sup>er</sup> Adjoint, présente les points abordés : Compte rendu (Transmis avec le cpte rendu du CM aux élus). La prochaine réunion est prévue **lundi 21 juin 2021 à 20 H 30**. Pour faire connaissance avec les rues de la commune et leur état, la commission organise une sortie vélo, **mardi 04 mai - Rendez-vous à 18 h 30 à la Mairie**.
- **Courrier** : Madame le Maire fait la lecture du courrier de M. BIRAUD concernant l'éventuelle acquisition des parcelles référencées AC 58 et 40.

La séance est clôturée à 23 h 00.